

Procès Verbal du Conseil des Collèges du 11 Septembre 2015

Le Conseil des Collèges de l'association Galléco s'est réuni au 15 rue Martenot à Rennes sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des actions en cours
2. Présentation des rôles des membres du Bureau
3. Proposition de sujets de réflexion à approfondir
4. Choix des prochaines dates du Conseil des collèges

Présents : Jérôme Croizer, Cécile Bourré, Marie-Claude Quilly, Marie-Renée Briand, Gabriel Perion, Guillaume Gautier, Didier Jamet, Manon Lemeux, Emmanuelle Rousset, Isabelle Le Callennec, Anne Bruzac

Excusés : Hasan Gedlec, Solène Michenot, Jean-Baptiste Goncalves, Roger Morazin

Animatrice : Anne, Secrétaire : Marie-Claude, Maître du temps : Jérôme

Prochaine rencontre : **Vendredi 4 décembre 16h-18h, Salle Arthur, 15 rue Martenot**

1. Quelques zooms actualités

Événements passés :

- > Alternatiba : 21 adhésions, 2000G reçus. Il reste 700G à échanger.
- > le galléco a été présent au forum des associations de Redon le 6/09.
- > une réunion du Bureau a eu lieu en juillet. Les co-présidents ont été nommés (cf chapitre 2)
- > un nouveau territoire se dessine à St-Ganton (Pays de Redon). Sont concernés un restaurateur, une épicerie, une couturière, des producteurs.
- > le reportage Devises citoyennes sur Public Sénat repasse et va repasser régulièrement.
- > de nouveaux gallécos ont été imprimés.

Événements à venir :

- > le galléco sera présent à la fête éco-citoyenne de Redon le 13/09.
 - > le galléco sera la monnaie officielle de La pluie et le beau temps fin septembre.
 - > Benjamin termine son stage fin septembre.
 - > la salle de concert rennais L'Ubu est validée pour le galléco.
 - > la salle de cinéma Gaumont, ciné national, projettera le documentaire « Demain » le 15/11.
- Docu sur les énergies, les monnaies locales, etc.
- > la monnaie locale, mouvement qui se développe : la Gonette à Lyon en octobre, le Stuck à Strasbourg.

2. Présentation outils et compétences des membres du Bureau

4 co-présidents : Jérôme pour la gouvernance, le partenariat, les citoyens

Manon pour la communication, les finances et l'administration

Emmanuelle pour les ressources humaines

Hasan pour les relations-entreprises et le développement des territoires.

4 suppléants : Didier Jamet, Gabriel Périon, Marie-Renée Briand, Roger Morazin.

Outil de suivi :

--> suite au DLA un document intitulé « Programmation 2015 » a été construit. Il présente 3 axes : - construire et structurer les capacités de l'association

- développer le réseau d'utilisateurs

- transformer les adhérents en participants.

--> ces axes sont bien définis mais les points à l'intérieur de chaque axe sont soit en cours, à cadrer ou planifier. Ce document va donc évoluer. Il s'agit d'un outil de suivi avec le Bureau, outil facilitateur pour avancer. Il sert aussi à tous les membres du Conseil pour vérifier les avancées, booster si besoin.

3. Proposition de sujets de réflexion à approfondir

a. Montant des adhésions entreprises et des collectivités

Il s'agit de prévoir l'augmentation de la part de l'auto-financement de l'association, en prévision de la baisse des aides (de 98000€ à 83000€ pour 2016 par le Conseil Général).

Jusqu'ici tranches selon le nombre de salariés. 28€ d'adhésion par entreprise en moyenne. Mais le galléco a changé (annuaires, com...).

--> augmentation x2 demandée en AG.

--> refus à l'AG. La décision revient au Conseil des Collèges.

--> question pour aujourd'hui : quelle méthodologie utiliser pour trouver des solutions à cette augmentation nécessaire et sous quel délai ?

Réflexions :

--> pourquoi X2 ? Par rapport au service (site internet, annuaires) et aux autres monnaies locales.

--> quels sont les fonds propres de la structure ? Pas de fonds propres. A 98 % c'est la subvention du CG. Le budget est juste équilibré actuellement et la tension va s'accroître. Il serait nécessaire de diffuser le compte de résultats annuel avec la part des adhésions dans le budget.

--> le Collège des professionnels a-t-il été sollicité sur la question ? Des réunions pourraient être programmées sur les territoires ou un sondage par mail avec des propositions.

---> quelques idées émergent : une augmentation progressive en fonction des revenus, la création d'une nouvelle catégorie avec les entrepreneurs individuels. Des adhésions solidaire, souhaité ou de soutien

---> quelle place aux partenaires ? Rennes Métropole pourrait être financeur + que partenaire. La ville de Redon pourra être uniquement partenaire pour l'instant...

Conclusion :

---> les décisions doivent être démocratiques.

---> une projection chiffrée est indispensable.

---> un questionnaire numérique destiné aux entreprises va être réalisé. S'y attellent Manon, Jérôme, Didier qui commencent à travailler dessus à partir du 28/09. Solliciter également Hasan.

---> ce questionnaire sera validé par le CDC à la mi-octobre.

b. Présentation étude de faisabilité du numérique

Travail de Benjamin qui enquête sur le monde des monnaies locales, près des professionnels du réseau et près des citoyens.

Actuellement il tire scénarios et conclusions. Le CDC ou quelques-uns de ses membres va assister à la présentation de ces conclusions pour prendre des décisions, à savoir oui ou non à la numérisation. La date retenue est le 29/09/2015 de 10h à 12h, salle Arthur ,15 rue Martenot. Y assisteront Jérôme par skype, Emmanuelle, Didier, Gabriel, Anne et Guillaume Hasan ? Un écrit sera envoyé à tous les membres du CDC.

c. Taxe à la reconversion

Il s'agit de trouver une méthodologie pour éviter le schéma banque-réseau-banque et faire en sorte que le galléco circule. Sous quelles conditions créer un malus en cas de change de gallécos en euros ?

Un diagnostic est à prévoir :

--> quels professionnels sont concernés ?

--> pourquoi garder un professionnel qui ne joue pas le jeu ?

--> ne faut-il pas faire un lien avec le numérique ?

A l'AG, des personnes étaient volontaires pour travailler sur ce sujet :

--> construire un questionnaire pour les professionnels

--> prévoir un malus simultané au numérique : le passage au numérique peut changer l'attitude des professionnels. Prendre en compte cet élément dans le questionnaire

--> créer une taxation sur la part qui n'est pas redistribué au vu de ce qui est réutilisé

Réflexions :

--> pas de pénalisation aux entreprises : on ne peut pas « punir » des gens de bonne volonté.

--> pas de malus sans proposition. Il n'était pas question de malus au début du galléco.

--> ne faut-il pas faire une différence entre les anciens du galléco et les nouveaux venus ?

--> vérifier que l'écoulement des gallécos est possible. Tout en sondant la part de motivation.

--> ne pas pousser à la consommation.

--> possibilité de laisser un délai.

--> les mots « taxe » et « malus » paraissent mal appropriés. Préférer « contibution », « soutien » ?

--> il s'agit d'augmenter la vitesse de circulation. L'objectif de la monnaie locale n'est pas de garder mais de faire circuler.

Conclusions :

1. Faire un diagnostic des entreprises concernées ou qui pourraient l'être avec et sans numérique
 2. Identifier de s propositions
 3. Lancer une enquête auprès des entreprises en proposant différentes solutions
- ⇒ La taxe doit être en place pour le lancement du numérique

d. Territoire de Fougères

Le territoire est énorme : 45 kms autour de la ville. Comment diagnostiquer un territoire si différent d'un point à un autre ?

Problèmes soulevés :

- > peu de personnes relais
- > 1 participant au CLA avec Guillaume.

Réflexions :

- > choisir un autre centre que Fougères.
- > sonder les adhérents.
- > redéfinir le territoire.
- > définir les critères de ce qui a fonctionné et pas fonctionné.
- > revoir la chronologie depuis le début du galléco, en chiffres et en motivation.

Conclusion :

- > diagnostic à faire sur Fougères pour prochain Conseil des collèges de Décembre:
 - ⇒ quelle évolution depuis le début, en adhérents, en entreprises, en gallécos, en temps passé par l'asso
 - ⇒ Identifier plusieurs scénarios avec risques et opportunités
 - ⇒ Comparer avec les territoires où ça fonctionne
- > Récolter l'avis des adhérents : préparer un questionnaire déposé par exemple aux comptoirs de change pour demander l'avis des adhérents.

Le CDC décidera du scénario à envisager lors du prochain Conseil des collèges

4. Choix des prochaines dates du Conseil des collèges

Vendredi 4 décembre 16h-18h, Salle Arthur, 15 rue Martenot